

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 30-404-1930 autorisant l'ouverture d'un établissement à usage de savonnerie.

n° 30-404-1930

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
9 juillet 1930

Numéro JO
n° 404 du 31/07/1930

Date du numéro
31 juillet 1930

VISAS

Vu l'ordonnance organique au 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu la demande formulée par M. Panayotis Halcoussis, en date du 22 avril 1930

Vu le procès-verbal d'enquête de conunodo et inconmnode,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est autorisée l'ouverture d'un établissement à l'usage de savonnerie sur la route d'Ambouli, face au marché au bois, exploitée par M. Panayotis Balcoussis. Art. 2. — Le présent arrete sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

CHAPON-BAISSAC.